Fiche formation · éditée le 10 novembre 2026 · programme mis à jour le 8 novembre 2026

ACTIVITE FORMATION

Formateur professionnel d’adultes

Éligible au CPF

CCP1 - Concevoir et préparer la formation · CCP2 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

DURÉE	140 heures (hors stage)
MODALITÉS	Présentiel
LIEU	Combiné présentiel / distanciel Dans l’Ouest pour l’inter-entreprises En entreprise en cas d’intra-entreprise
TARIF	2 CCP : 3000 euros HT/TTC par personne
FINANCEMENT	Éligible au CPF
DATES	Selon parcours choisi

Pour qui

Public

Formateurs ayant une première expérience **et pouvant pratiquer pendant le parcours (conventions de stages possibles)**

Prérequis

- Excellente expression écrite et orale
- Capacité de raisonnement
- Pratique de la bureautique

Objectifs et programme

Objectifs de la formation

RESULTATS DES SESSIONS PRECEDENTES :

- **CCP3 et 4 – 2024**
 - Taux de présentation : 85%
 - Taux de réussite : 100%
 - Taux d’insertion : 100% (les stagiaires étaient tous en activité indépendante à l’inscription)
- **CCP1 et 2 - 2024**
 - Taux de présentation : 85%
 - Taux de réussite : 100%
 - Taux d’insertion : 75%
- **CCP1 et 2 – 2024/2025**
 - Taux de présentation : 60%
 - Taux de réussite : 100%
 - Taux d’insertion : 100%

- **CCP1 et 2 –2025**
 - Taux de présentation : 80%
 - Taux de réussite : 100%
 - Taux d’insertion : à venir

Objectifs pédagogiques

- CCP1 - Concevoir et préparer la formation
- CCP2 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Programme

- Elaborer la progression pédagogique d’une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d’accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d’apprentissage et d’évaluation
- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d’apprentissage

A noter :

- **Du travail en intersession équivalent à la durée du parcours est à prévoir.**
- **Des périodes de pratique en entreprise sont impératives pour le candidat se présentant après un parcours de formation pour le CCP1 + CCP2 : 210 heures minimum**

Pédagogie et évaluation

Modalités pédagogiques

Combiné présentiel / distanciel Dans l’Ouest pour l’inter-entreprises En entreprise en cas d’intra-entreprise

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et actives
- Ressources de type formatives, évaluatives, de synthèses, de soutien, de mémorisation…
- Accompagnement à la rédaction des dossiers
- Préparation des épreuves

Moyens techniques et humains

- Intervenants :
 - Magali SOLLIER, formatrice professionnelle d’adultes, plus de 10 ans d’expérience
 - Lynda HOARAU, Ingénieure en formation, plus de 25 ans d’expérience
- Licence Zoom et Padlet
- Salle banalisée comportant vidéoprojection et paperboard

Modalités d’évaluation

Evaluations formatives (dont ECF) tout au long de la formation.

Pour les CCP , la certification est délivrée sur la base :

- D’une mise en situation comportant :
 - un dossier technique ;
 - la présentation d’un projet réalisé en amont de la session ;
 - un entretien technique ;
 - une mise en situation relative à l’analyse de pratique pour le CCP4.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d’un parcours de formation ;
- D’un dossier professionnel.

Le Titre Professionnel est conditionné par le passage d’un entretien final.

Accès et informations

Modalités et délais d’accès

En intra-entreprise - Action planifiée en concertation avec l’entreprise

En inter-entreprise – Sur la base du planning inter-entreprises

Nous contacter par téléphone ou par mail

Accessibilité

En cas de formation réalisée en présentiel et avec location de salle, les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

Aspects administratifs

Convention ou contrat à signer en amont de formation, émargements

Informations complémentaires

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

- Libellé exact de la certification : FPA (Formateur Professionnel d’Adultes)
- N° RNCP : 37275
- Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion
- Date de Validation : 21/12/2022

Possibilités de validation partielle : le parcours vise a minima 2 CCP, une suite de parcours est envisageable par capitalisation de CCP.

Equivalences et passerelles : le CCP1 du FPA version 2018 équivaut au CCP1 et CCP2 du Titre actuel

Suite de parcours et débouchés : la personne suivant le parcours FORMATEUR PROFESSIONNEL D’ADULTES peut se positionner sur les métiers du code ROME K2111 : Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant… Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d’adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Contact

Votre contact

Lynda HOARAU – lynda.hoarau@atria.run

06 92 76 19 56

Document informatif : la fiche en ligne fait foi (programme, tarifs et dates susceptibles d’évoluer).
Inscription, devis ou organisation en intra : contact@atria.run · 0692 76 19 56.